

Département de Saône-et-Loire
Arrondissement de MÂCON
Canton MÂCON I

COMMUNE DE SANCÉ

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-11 du CGCT)

Le Conseil Municipal de SANCÉ se réunira à la mairie, Salle du Conseil Municipal, pour la séance d'installation du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Gilles JONDET, Maire,

SAMEDI 21 MARS 2026 à 10 heures

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du 09 mars 2026.
- Désignation du secrétaire de séance.
- Installation officielle du Conseil Municipal issu des élections du 15 mars 2026 :
 - Election du Maire ;
 - Détermination du nombre d'Adjoints ;
 - Election des Adjoints ;
 - Lecture et remise de la charte de l'Elu local ;
 - Proclamation du tableau officiel ;
 - Fixation des indemnités du Maire, des Adjoints et du Conseiller Délégué ;
- Délibération relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal ;
- Droit à la formation des élus ;
- Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : fixation du nombre de membres ;
- Election des membres du CCAS ;
- Désignation des délégués communaux auprès d'organismes extérieurs (SYDESL, SIGALE) ;
- Création des commissions communales permanentes et désignation des membres ;
- Election des membres à la Commission d'Appel d'offres ;
- Désignation du correspondant défense.
- Informations et questions diverses.

SANCÉ, 17 mars 2026
Le Maire,
Gilles JONDET

